BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2023 - N°16

MAIRIE DE BOISSY-SANS-AVOIR

L'ÉDITO DU MAIRE

Ce bulletin marque traditionnellement la reprise des cours pour tous nos élèves et étudiants après une pause estivale, je leur souhaite une belle réussite cette année.

L'été a permis la réalisation de plusieurs travaux tels que la mise en place d'un nouveau tableau numérique et d'une deuxième pompe à chaleur à l'école, ou encore la rénovation de l'éclairage en technologie LED pour la salle des fêtes et l'école. Ces investissements sont réalisés grâce à l'obtention de subventions de l'Etat, du département et de la communauté de communes.

Cette fin d'année sera marquée par plusieurs manifestations et animations réalisées en collaboration avec vos élus et les associations de votre village, je tiens à les remercier pour leur investissement respectif.

Grégoire Corby,
Le Maire

ACTUALITÉS

Ecole Les Buissonniers

Le lundi 4 septembre, nos écoliers ont repris le chemin de l'école sous un soleil resplendissant. Ils ont été accueillis par leur nouvelle directrice Madame **Amandine CUCINA,** leur nouvelle enseignante Madame **Julie LEGALL** et leur enseignante déjà présente l'année dernière Madame **Corine LASON**.

Après le temps des retrouvailles avec leurs camarades et leurs enseignantes, les élèves d'élémentaire ont regagné leurs classes et ont rapidement retrouvé leur rythme de travail.

Les élèves de la petite section ont découvert leur nouveau milieu scolaire. Aidés par notre ATSEM **Mathilde SAINT-PIERRE**, leur appréhension s'est vite estompée.

Chaque journée scolaire passée est une chance pour les enfants de grandir et de s'épanouir grâce aux divers apprentissages et par la transmission de nos valeurs républicaines. Nous souhaitons à tous écoliers, collégiens lycéens et étudiants une année studieuse et dans un respect mutuel.

Nouvelles bornes électriques

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont désormais disponibles sur le **parking de la salle des fêtes, rue de la Mairie, à côté de l'abri-bus**. Deux emplacements sont matérialisés.

Le réseau « Bornes de recharge » est géré par le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY). Vous pouvez télécharger l'**application alizé** afin d'avoir accès à des milliers de bornes partout en France.

Plus d'informations sur www.alizecharge.com.

Les services publics au plus près de vous

Dans une démarche d'accueil de proximité, la commune de Montfort-l'Amaury a ouvert un **espace France Services au 17 place Robert Brault**. Vous y trouverez un accompagnement dans les démarches relatives aux dossiers sur l'emploi, les impôts, la justice, la retraite, la santé, les allocations et les titres sécurisés (identité, véhicules…).

Le détail des services proposés est disponible sur le site de la commune de Montfort-l'Amaury. Les agents sont joignables par téléphone au 01 34 86 23 46 et par courriel : franceservices@montfortlamaury.fr.

Pour rappel, un espace France Services existe également à Thoiry, avec les mêmes partenaires et permanences des services de l'Etat au 1 Place de la Fontaine. Tél : 01 34 94 77 39/01 34 94 77 43. Courriel : thoiry@france-services.gouv.fr.

Un soutien individuel et gratuit pour les jeunes

Implantée à Rambouillet, **la Mission Locale** est chargée de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. L'**accompagnement individuel** est orienté vers la recherche de formation, d'emploi, et de solutions relatives aux problématiques sociales (santé, logement, transport).

La mission de cette association est d'**apporter une aide à chaque jeune dans toutes les étapes de son parcours socioprofessionnel**. Le détail de ce suivi personnalisé est disponible sur le site internet de la structure mlidf (https://rambouillet-mlidf.org). Adresse : 19, rue Clairefontaine - 78120 Rambouillet.
Tél : 01 34 83 34 12. Courriel : contact@rambouillet-mlidf.org.

Lutte contre le logement indigne

Afin d'améliorer la centralisation des signalements d'habitat indigne et leur traitement, le **Guichet Unique Logement Indigne (GULI)** du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne s'est doté en février 2023 d'un nouvel outil Histologe permettant de **signaler les logements non décents**. Un logement est décent s'il remplit toutes les conditions suivantes :

- Il est sécurisé.
- Il ne met pas votre santé en danger.
- Il contient des équipements essentiels (eau froide et eau chaude, chauffage, coin cuisine, etc.).
- Il est aéré correctement.
- Il n'a pas d'infiltrations d'air.
- Il n'a pas de parasites (cafards, punaises de lit…) ou nuisibles (rats…).

Si votre logement ne respecte pas un ou plusieurs critères ou si vous avez un doute, **déposez votre signalement sur Histologe : https://histologe.beta.gouv.fr.**

Le « GULI » est un outil facilitateur :

- de déclaration unique et dématérialisée des signalements,
- d'orientation de chaque signalement vers l'organisme légalement compétent pour le traiter (DD-ARS / SCHS, communes…),
- de partage d'informations entre le « signalant », le service en charge du dossier et les autres structures concernées par le ménage ou logement (bailleurs HLM, services sociaux, etc.),
- de pilotage territorialisé de la LHI en assurant un suivi statistique des signalements.

Nouveaux tarifs cimetière

Notre commune dispose de deux cimetières : « l'ancien », à côté de l'église, et « le nouveau », situé à la sortie du village sur la route d'Autouillet.

Dans le nouveau cimetière, un **columbarium et des cavurnes ayant été installés**, les tarifs ont été actualisés lors du Conseil municipal de juin 2023. Vous pouvez **retrouver tous les tarifs sur le site internet de la commune : www.boissy-sans-avoir.fr.**

Collecte des végétaux

La dernière collecte des déchets verts aura lieu le vendredi 15 décembre.

Rappel citoyen

Veillez à bien ramasser les déjections de nos amis les chiens sur les trottoirs. Merci !

Cérémonie du 11 novembre et « Un arbre pour des naissances »

La **cérémonie nationale du 11 novembre**, en hommage à tous les morts pour la France et commémorant l'armistice mettant fin en 1918 à la Première Guerre mondiale, se déroulera **à partir de 11h au monument aux morts**.

A l'issue de ce moment de commémoration aura lieu, au City Parc, une seconde cérémonie nommée **« Un arbre pour des naissances »**, avec la plantation d'un troisième arbre pour **célébrer les naissances des enfants de la commune**. Les **enfants nés en 2022** sont attendus avec leurs parents pour ce moment symbolique qui contribuera à la préservation de notre nature année après année.

Ces deux cérémonies, ouvertes à tous, seront suivies d'un **apéritif offert par la Municipalité**, à la salle des fêtes. Venez nombreux !

Recrutement

La Mairie peut avoir besoin ponctuellement (en cas d'absence de personnel, en renfort…) de **surveillants pour la garderie du matin et/ou la restauration scolaire du midi**.

Aussi, si vous êtes intéressés (même un seul jour par semaine), merci de faire part de votre candidature et vos disponibilités à mairie@boissy-sans-avoir.fr.

Travaux de voirie

Les **travaux de voirie sur la RD42** qui devaient avoir lieu entre le 23 octobre et le 3 novembre dans notre village **ont été ajournés**.

L'entreprise en charge des travaux a en effet rencontré un incident majeur sur la centrale de fabrication des enrobés. **Ils seront donc reprogrammés ultérieurement.**

Décoration du village

Afin de créer un esprit festif dans notre village, nous renouvelons notre **concours de décorations de maisons pour Noël**.

Cette année encore, sobriété énergétique oblige, nous vous proposons de **diffuser la magie de Noël** sans illuminations mais en faisant appel à votre imagination et à votre créativité en décorant vos extérieurs, si possible avec du **matériel naturel de récupération**.

Les cinq plus belles maisons décorées seront ensuite récompensées. Nous comptons vivement sur votre participation !

Rendez-vous le **samedi 25 novembre dans la cour de l'école**, pour préparer les décorations de Noël du village. Après le magnifique chalet de l'année dernière, nous vous proposons de participer à la **création d'un traineau**. Pour cela, nous avons besoin de bras. Plus nous sommes nombreux et plus nous pouvons créer de décorations.

Venez selon vos disponibilités, entre 9h00 et 16h00 et pensez à apporter votre petit matériel, marteau, pince, tournevis, pinceaux, chiffons.

L'installation du village de Noël se déroulera le **samedi suivant, le 2 décembre vers 15h00**. Là encore nous aurons besoin de bras. Vous êtes tous les bienvenus pour réaliser la décoration de notre village

20 ans de la bibliothèque

Samedi 16 septembre, nous avons fêté les **20 ans de la bibliothèque autour de Muriel, notre bibliothécaire,** qui vous propose tout au long de l'année de nombreux livres pour petits et grands, des ateliers, des animations et des spectacles.

Une inauguration en présence de Jean-Pierre Corby, Maire honoraire à l'origine de la création de la bibliothèque, et des bénévoles qui l'ont animée au début, Sonia, Sylvie… Nous avons ensuite partagé le verre de l'amitié pour fêter l'événement.

La bibliothèque est fermée du 23 octobre au 5 novembre.

Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, **la Municipalité a ouvert l'église Saint-Sébastien le 16 septembre**. Des visites guidées, préparées par la commission loisirs et culture, ont été réalisées. Les visiteurs ont été nombreux à se déplacer.

Nous tenons à remercier Nicolas, un de nos administrés, qui nous a accompagnés toute la journée pour présenter le contexte historique et archéologique de l'église avec présentation des graffiti et points architecturaux.

Halloween

Venez partager un moment effrayant avec nous. **Rendez-vous à la bibliothèque à 17h30, le 31 octobre.** Puis les enfants partiront à la quête de bonbons… Ils comptent sur votre générosité ! Mais si vous ne voulez pas être dérangé, mettez du blanc sur votre porte !

Nous rappelons aux parents que leurs enfants restent sous leur responsabilité durant cette soirée. Et n'oubliez pas vos lampes de poche !

Nous vous proposons, comme l'an passé un **concours de décorations de citrouilles**. Nous vous invitons à **décorer vos citrouilles, à les photographier et à nous les envoyer par mail** à contact@boissy-sans-avoir.fr jusqu'au 6 novembre. **Un jury récompensera ensuite les trois citrouilles les plus originales.**

Journée gastronomique

La journée gastronomique se déroulera le **samedi 18 novembre de 9h00 à 18h00 à la salle des fêtes**.

Vous retrouverez vos **producteurs habituels** de foie gras, escargots, vins de différentes régions, champagne, miel, fromages et produits artisanaux mais aussi de **nouveaux exposants** comme un brasseur, un nouveau vigneron de champagne, des créations en bois.

Téléthon

Cette année, le Téléthon aura lieu **les 8 et 9 décembre**. Nous vous proposerons à nouveau de **nombreuses activités** en partenariat avec les associations du village : Tennis Club et ABCL.

Réservez votre week-end et venez participer à cette grande fête solidaire ! Nous vous en dirons plus courant novembre.

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à **Charly SABLIN**, né le 25 juillet 2023.

Toutes nos condoléances à la famille de **Jacques LELIÈVRE**, décédé le 16 août 2023.

HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte le mardi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00. Le Maire reçoit aussi sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Nouveaux horaires de permanence téléphonique : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 12h00.

mairie@boissy-sans-avoir.fr - 01 34 86 13 05